ISOR

Synthèse Développement Durable 2017

Communication sur le Progrès

ISOR

Table des matières

Le mot du Président 3

Présentation de la société 5

ISOR, Un spécialiste de la propreté depuis 50 ans 6

La propreté : un métier historique et un cœur de métier 6

Une gouvernance familiale 6

Un acteur solide 6

Une expertise sectorielle 7

Les initiatives d'ISOR 8

Au service de l'excellence 8

Principes VII à IX : ENVIRONNEMENT 9

Favoriser l'emploi de produits plus respectueux de l'environnement 10

Diminution de la consommation électrique 10

Semaine du Développement Durable 11

Principes III à VI : SOCIETAL 12

Démarche TMS 13

Développer notre responsabilité sociale 14

Principe X : LUTTE CONTRE LA CORRUPTION 15

Code d'éthique 16

Le mot du Président

Le métier de la propreté est en constante évolution. ISOR l'a bien compris.

C'est pourquoi, nous avons fait le choix d'adhérer au Pacte Mondial des Nations Unies il y a près de 10 ans.

Cette décision de porter toujours plus haut des valeurs qui nous sont chères, nous anime au quotidien. Cette démarche a ancré un peu plus encore notre engagement à promouvoir l'intégrité de tous, et à respecter les hommes et les femmes de notre Entreprise en améliorant les conditions de travail de chacun. Nous nous appuyons sur une organisation dynamique et pragmatique.

Cet enrichissement permanent, nous incite à tendre vers un développement responsable, efficient et optimal.

Pour atteindre cet objectif, nous avons pris 4 engagements permanents :

Innover

Pour assurer le développement permanent de l'Entreprise et de ses partenaires.

Sécuriser

La santé et l'environnement de nos collaborateurs et de nos clients.

Optimiser

La performance économique de l'Entreprise en proposant une offre de services responsable, et en misant sur une croissance soutenue et régulière des résultats dans le respect des règles d'éthiques.

Reconnaître

Développer les compétences de chacun afin que chaque femme et chaque homme puisse s'épanouir.

Je suis donc fier et satisfait de réaffirmer qu'ISOR soutient activement les valeurs fondamentales des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Grâce à cette rigueur dans le suivi de cette démarche, nous pourrons améliorer nos organisations, réduire notre impact sur l'environnement, faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs, et communiquer en bonne intelligence. L'augmentation de nos performances nous permettra d'accroitre la valeur ajoutée de nos prestations auprès de nos clients.

ERIC BARENDSE
Président

Présentation de la société

ISOR, Un spécialiste de la propreté depuis 50 ans

La propreté : un métier historique et un cœur de métier

ISOR a choisi la propreté comme son cœur de métier et comme son métier unique.

C'est une des seules entreprises du secteur à rester focalisée sur la propreté comme cœur de métier, et à avoir atteint une taille optimal permettant d'offrir aux agences le soutien de services nationaux performants.

Une gouvernance familiale

Fondateur : Patrice OMNES

Président Groupe: Sébastien OMNES

Le capital d'ISOR est détenu à 100% par la famille OMNES.

Un acteur solide

Avec un niveau de capitalisation fort et un faible endettement financier, ISOR dispose des capacités financières pour investir dans son développement et le maintien de la satisfaction client.

Une expertise sectorielle

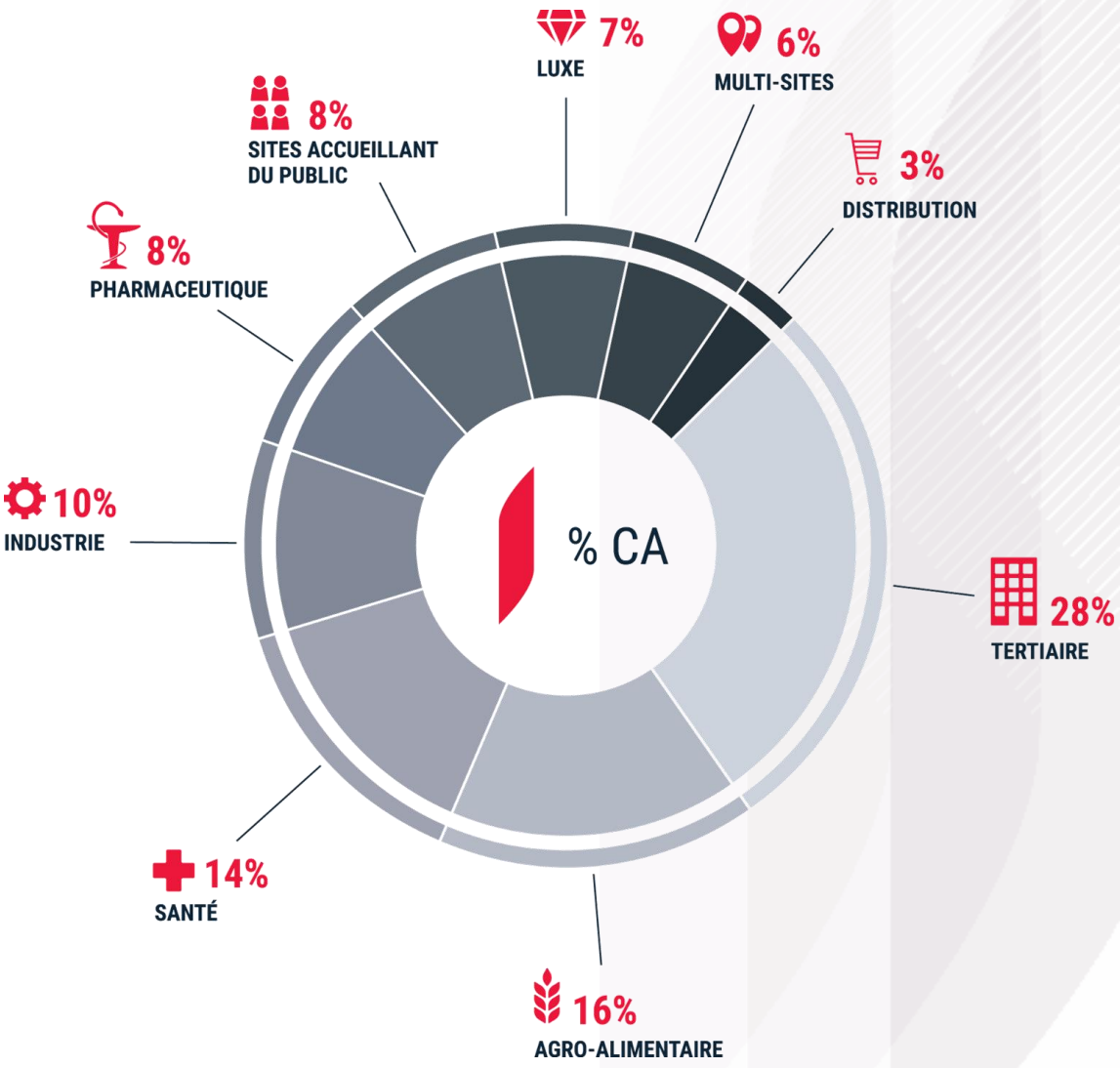

Nous construisons des offres solutions adaptées à chaque cas et selon les exigences du moment.

Nous accompagnons le développement de nos clients de toutes tailles dans une approche best-shore, car tous nos clients sont importants : de la plus petite entreprise au plus grand leader dans son secteur d'activité.

Les initiatives d'ISOR

Au service de l'excellence

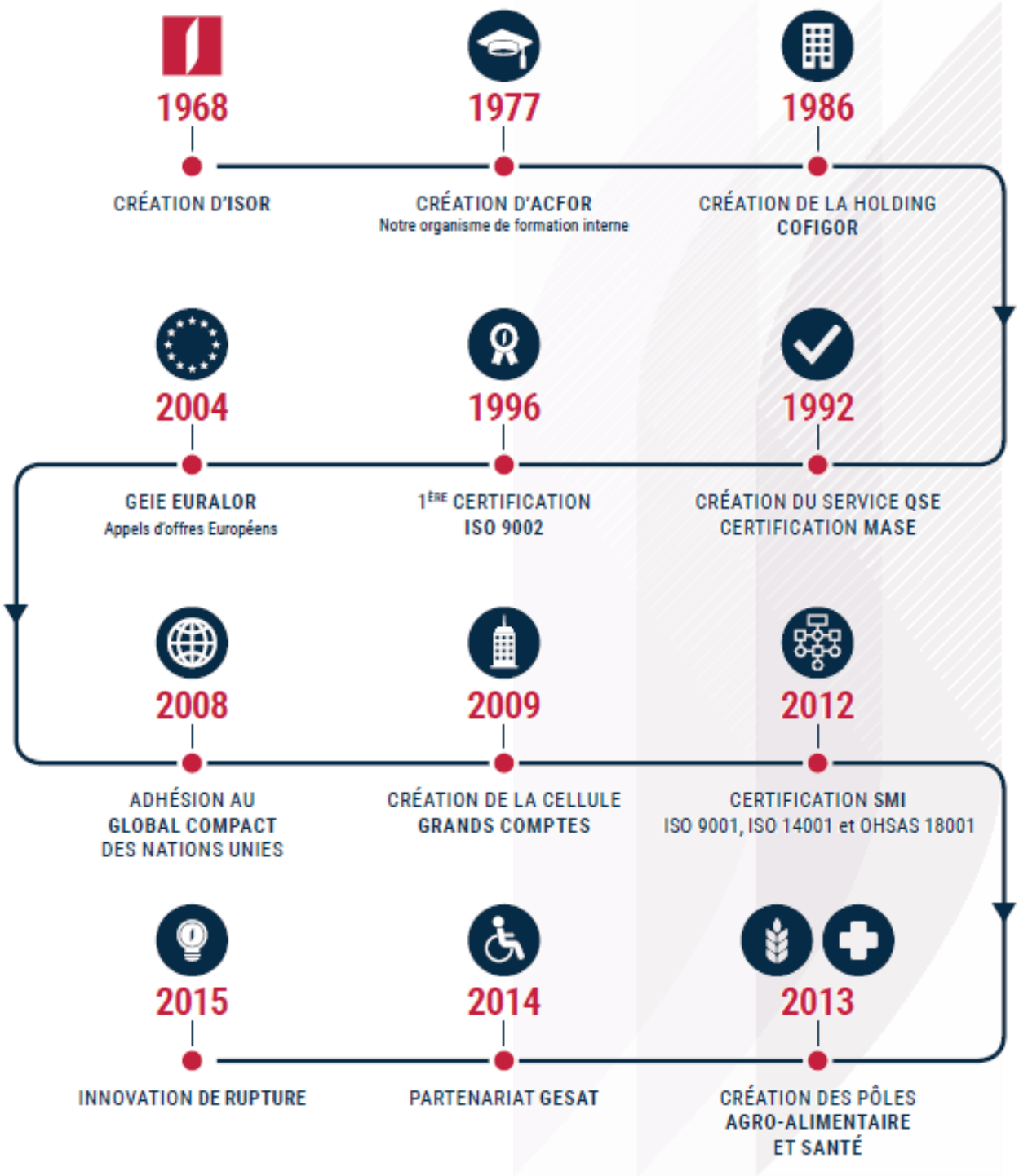

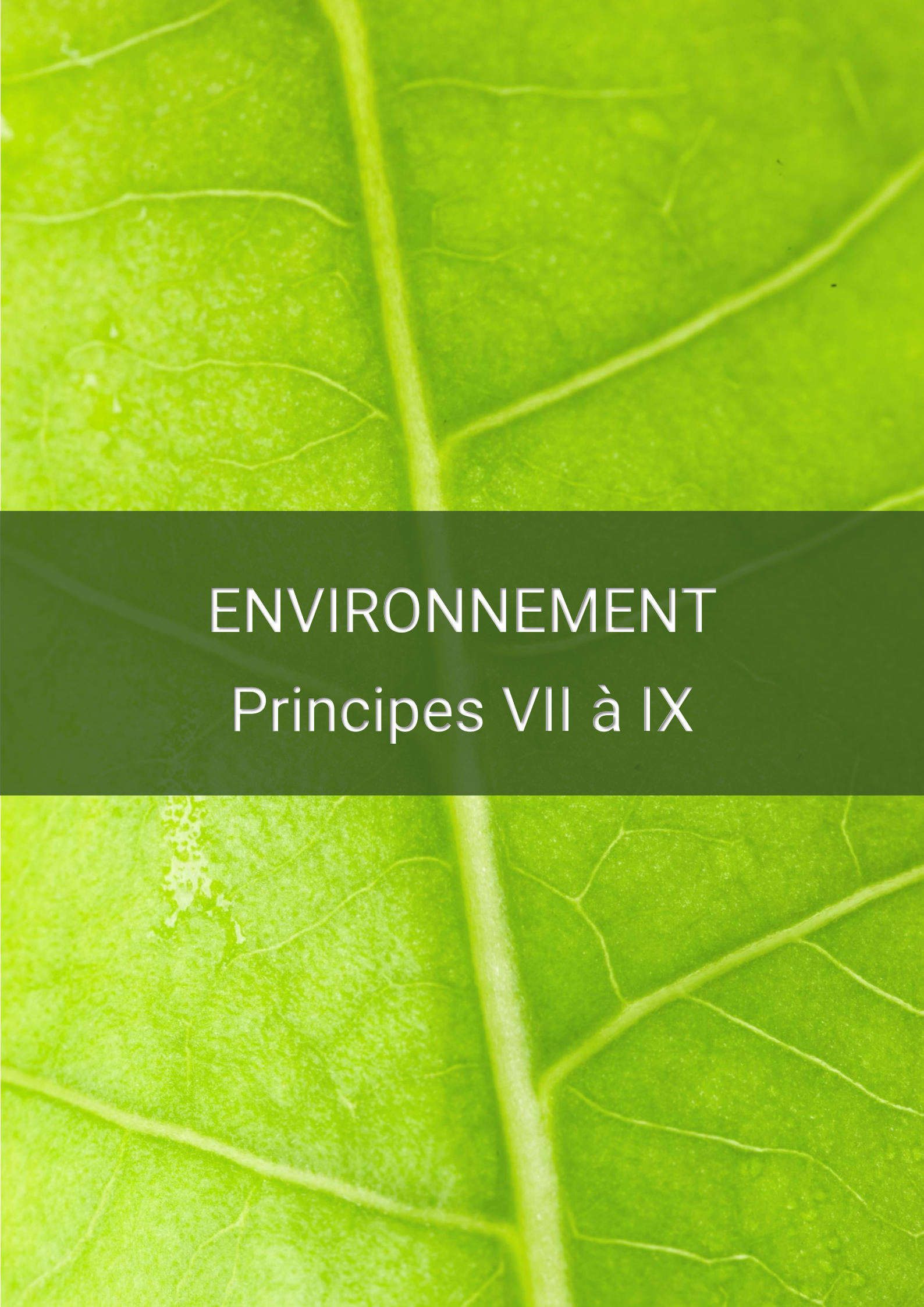

ENVIRONNEMENT

Principes VII à IX

Favoriser l'emploi de produits plus respectueux de l'environnement

L'utilisation de produits chimiques est une condition immuable dans l'activité de propreté industrielle.

Quel que soit le vecteur, certains produits chimiques peuvent être nocifs lorsqu'ils sont rejetés dans l'environnement, même s'ils n'ont pas d'impact immédiatement visible.

Les impacts environnementaux, s'accroissent avec la quantité de produits rejetée, mais peuvent rapidement devenir critiques en fonction de la concentration et de la zone de rejet des produits.

Certaines substances sont d'ailleurs préoccupantes en raison de leur capacité à s'accumuler ou à persister dans l'environnement durant plusieurs années.

C'est pourquoi depuis maintenant plusieurs années, ISOR continue et développe sa démarche de substitution des produits classiques par des produits plus respectueux de l'environnement. Cette démarche s'étend du choix et du référencement des produits, à leur utilisation, et ce, jusqu'à l'élimination des emballages.

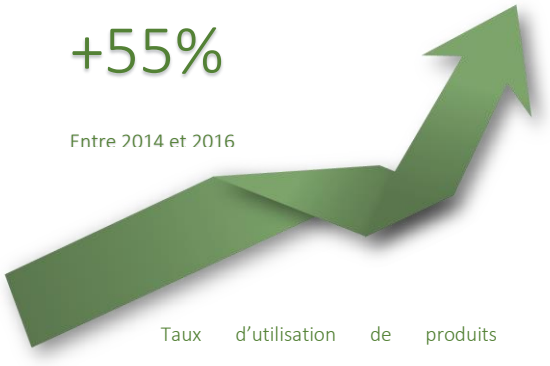

Au-delà du choix de produits éco labellisés, et particulièrement ceux de la marque NF Environnement et de l'Écolabel Européen, c'est une démarche globale, impliquant l'utilisation de produits plus concentrés qui limitent les impacts liés aux emballages et aux transports, et celle de produits rechargeables permettant de réduire le volume et la masse des emballages, qui nous permet de maitriser autant que possible notre impact environnemental.

Le travail conjoint du Comité Technique et technologique d'ISOR, de notre Processus Exploitation et de la Direction des achats a permis d'accroitre de près de 55% l'utilisation de produits plus respectueux de l'environnement entre 2014 et 2016.

Nous avons par ailleurs accrus de 71% notre nombre de machine utilisant de l'eau électrolysée.

Diminution de la consommation électrique

La maîtrise de nos consommations de matières premières renouvelables ou non est l'une des prérogatives d'ISOR.

Notre démarche de sensibilisation aux économies d'énergie déployée tout au long de l'année, par la substitution des éclairages classiques par des ampoules basse consommation accompagnée de la formation de l'intégralité des collaborateurs équipés d'appareils électriques et électroniques à la mise en veille du matériel après un certain temps d'inutilisation et à leur coupure systématique en fin de poste semble porté ses fruits.

En effet, entre 2014 et 2016 c'est 25 258 kWh qui ont pu être économisés, soit une baisse de 31%.

Semaine du Développement Durable

La Semaine Européenne du développement durable (SEDD), qui a lieu chaque année du 30 mai au 5 juin, a pour objectif de faciliter les différentes formes de mobilisation pour promouvoir la démarche de Développement Durable notamment dans les entreprises. L'édition de 2017 de la SEDD à faire connaître la feuille de route universelle du développement durable à l'horizon 2030, au travers des 17 objectifs de développement durable, adoptée par la communauté internationale lors de la COP 21.

Une fois de plus, respectueuse de ses engagements en termes de Développement Durable, ISOR a mené diverses actions en ses murs afin de créer une dynamique d'appropriation, par ses collaborateurs, des objectifs de développement durable.

En quelques chiffres la SEDD ISOR c'est :

Entre activités ludiques, collations autour de produits plus responsables (agriculture raisonnée, culture biologique, commerce équitable), jeux collaboratifs et tests individuels et animation plus classiques autour des thématiques des 17 objectifs du Développement Durable, cette semaine a rencontré un franc succès pour une 7e année consécutive.

SOCIETAL

Principes III À VI

Démarche TMS

Les troubles Musculo-squelettique (TMS) représentent 98 % des maladies professionnelles de la branche.

C'est face à cette réalité qu'ISOR a souhaité mettre en place une démarche stratégique d'Action de Prévention des TMS.

Les objectifs de cette démarche sont de :

1. Former des relais compétents en gestion de projet et prévention du risque TMS
2. Définir l'organisation et l'animation de la politique de prévention des TMS dans l'entreprise
3. Comprendre les liens entre TMS, organisation, matériel et management. Permettre une appropriation à tous les niveaux de l'entreprise
4. Savoir valoriser cette politique auprès des différentes parties prenantes de l'entreprise (clients, Fmeurs, en interne...)
5. Améliorer les conditions de travail de nos salariés.

Aujourd'hui, 5 animateurs prévention ont été formés pour les agences de Bordeaux, Toulouse, et d'Ile de France.

Les bénéfices de la démarche mesurés sont multiples.

La valorisation du travail de nos agents par l'ensemble des acteurs est plus importante, et un surcroit de motivation et de fidélisation se fait déjà ressentir.

Cette démarche socialement responsable est par ailleurs valorisée par nos clients qui plébiscitent la multiplication de nos actions dans ce sens.

Une nouvelle session commencera en octobre pour 5 nouveaux APTMS ce qui permettra de quadriller l'ensemble du territoire national.

Au travers de notre démarche TMS nous mettons tout en œuvre pour améliorer le bien-être au travail. Nous mettons un accent particulier sur les postures à adopter pour prévenir les maladies professionnelles, la formation à l'utilisation des produits et au risque chimique…

Développer notre responsabilité sociale

Depuis plusieurs années, notre entreprise est impliquée dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Au-delà de la loi c'est notre responsabilité sociétale et nos valeurs que nous souhaitons mettre en œuvre au travers d'une démarche Handi-responsable.

Le déploiement de notre plan handicap, en partenariat avec l'AGEFIPH et le FARE, dans l'établissement d'un diagnostic de notre société afin de mettre en exergue les bonnes et les mauvaises pratiques, porte ses fruits.

De plus le pôle handicap au sein du service recrutement qui travaille en lien avec les partenaires spécialisés (CAP emploi/ ESAT) et participe aux salons « emploi & handicap », continue de déployer de nombreuses actions notamment au travers de la de sensibilisation, l' Envoi de plaquettes à destination des salariés, de note d'information.

À ce jour, de nombreux collaborateurs bénéficiant du statut de travailleur Handicapé se sont fait reconnaître auprès de nos services.

Cette reconnaissance est utile à l'entreprise et à la personne tant dans sa vie professionnelle que personnelle, elle permet si besoin de mobiliser toutes les aides nécessaires pour préserver la santé de nos salariés et permettre le maintien dans l'emploi notamment par :

- Du Matériel adapté (sièges ergonomiques...)
- Mise en accessibilité du poste de travail
- Aménagement d'horaire
- Formation au poste de travail adaptée
- Aide financière pour l'acquisition d'un équipement spécifique (prothèse, fauteuil...)
- Aide à la vie professionnelle et à la reconversion...

Enfin, des référents au sein de la DRH qui collaborent avec la médecine du travail et le SAMETH (Service D'Adaptation et de Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés) ont été désignés pour accompagner nos collaborateurs porteurs de handicaps dans la gestion de leur dossiers d'inaptitude, de leur problématiques relatives aux conditions de travail et maintien au poste de travail.

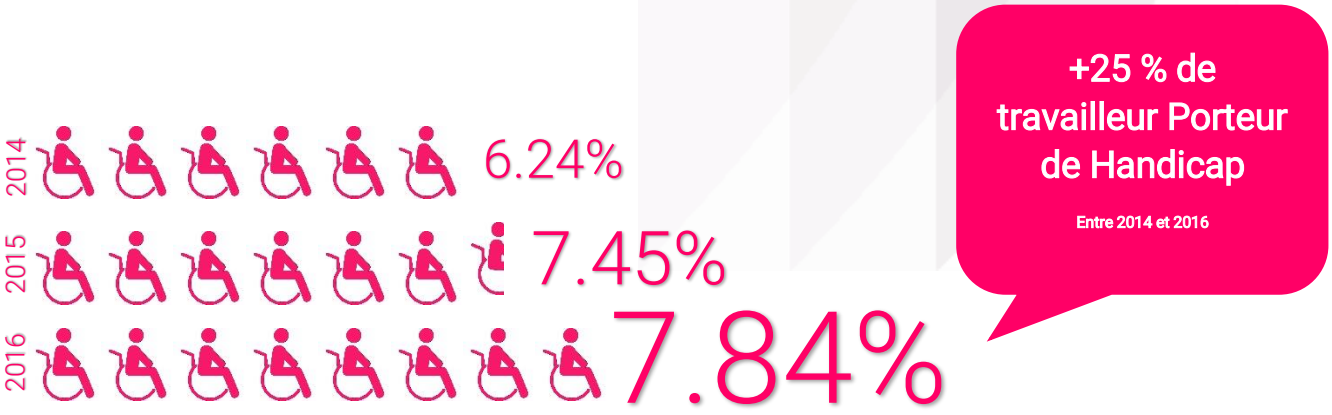

Le handicap, tous concernés, travaillons ensemble !

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe X

Code d'éthique

En mars 2009, ISOR a adopté un code d'intégrité et de conduite des affaires. Ce code a été promulgué par les membres de la Direction Générale d'ISOR et de COFIGOR (la Holding actionnaire d'ISOR) qui constituent le comité d'intégrité. Ce comité supervise la mise en œuvre du code et le Directeur chargé de la conformité en est le coordinateur et conseille la Direction et ses employés en la matière.

L'objet de ce code est de définir les règles qui doivent guider la conduite des salariés quand ils agissent au nom d'ISOR et d'apporter des directives applicables à leurs activités quotidiennes.

La Direction Générale d'ISOR est consciente que l'efficacité et l'avenir d'ISOR reposent sur la confiance qu'elle inspire à ses clients, à ses collaborateurs, à son actionnaire et à ses partenaires. Son développement ne sera assuré que par une attitude équitable, honnête et sincère envers eux.

Depuis sa création en 1968, ISOR n'a eu de cesse de se préserver de toute influence négative que des pratiques immorales contraires aux principes d'éthique auraient pu engendrer. Le code d'intégrité rassemble l'ensemble des règles de conduite en vigueur dans l'entreprise.

Dans ce code, ISOR affirme les valeurs essentielles qu'elle entend respecter vis-à-vis de ses clients, collaborateurs, actionnaires et partenaires. ISOR attend que tous les collaborateurs respectent dans leur vie professionnelle ces valeurs essentielles réunies en 16 articles :

1. Confidentialité

2. Relations entre employés

3. Intégrité des prestations

4. Concurrence loyale

5. Achats

6. Intégrité des documents financiers et comptables

7. Respect des réglementations

8. Conflits d'intérêt

9. Respect de l'environnement

10. Qualité

11. Loyauté à l'égard des actionnaires

12. Audits internes

13. Développement Durable

14. Activité politique

15. Lutte contre la corruption

16. Mise en œuvre

Ce code a été pensé comme un facteur de mobilisation de nos organisations et d'amélioration de nos comportements. Il s'inscrit pleinement dans notre démarche de progrès continu.

Son objectif est de rassembler encore plus fortement les managers et collaborateurs autour de valeurs communes essentielles.

Toutes les règles de ce code s'appliquent aux collaborateurs d'ISOR, et à ses sous-traitants.

Ce code d'intégrité et de conduite des affaires reflète les principes commerciaux visant à lutter contre la corruption, publiés par la Transparency International et la Social Accountability International.

L'ENTREPRISE AU SENS PROPRE

Publication:

22/06/2016

Conception :

Direction de l'Amélioration Continue

Contribution :

Direction Générale
Direction des Ressources humaines
Direction des Achats
Responsable Communication